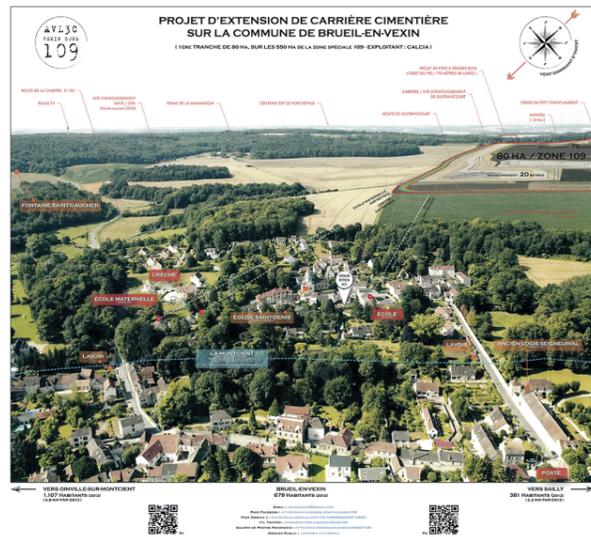


de la présence d'habitants !
Légalement, aucune distance de sécurité n'est prévue pour protéger les 1.100 habitants des deux villages, sans parler des 1.100 autres de Oinville-sur-Montcient, situés sous le vent...



Les poussières, les dumpers, les tirs de mine, des paysages défigurés, pendant trente, soixante ans et plus. Un **habitat dégradé et invendable**. Aucune forme d'indemnités prévues. L'humain est moins protégé que les pipistrelles (chauve-souris) ! On recense volontiers les arbres remarquables dans les bois impactés, mais jusqu'à présent, l'entreprise n'a pas abordé la question de la **proximité entre son projet et des habitants**.

...Et une carrière, après exploitation, servirait très probablement à mettre des **déchets** de toutes sortes, comme c'est déjà le cas sur le site de Guitrancourt.

Il y aurait beaucoup à dire sur la manière dont les sites de carrières sont récupérés pour servir de réceptacles à déchets, dont on ne sait que faire...

L'exploitant de calcaire **revend les terrains**, puis disparaît de l'histoire...

C'est un peu facile !

Aujourd'hui, l'entreprise prétend qu'il n'y aura pas de déchets... mais nous avons **sous les yeux l'exemple de Guitrancourt**.

Italcementi /Calcia prétend rendre après

exploitation le sol aux agriculteurs, et le paysage à sa beauté première, mais en réalité, il n'y a **aucune garantie sur le devenir des carrières après exploitation**.

- Idée reçue N° 9 -

« **Le Parc Naturel Régional du Vexin Français a accepté l'existence des carrières...** »

VRAI le PNRVF a été **contraint et forcé** d'accepter des carrières, mais avec des conditions drastiques de **respect de l'environnement**... qui ne seront pas respectées si le Préfet fait passer la carrière et sa « piste » d'accès en « projet d'intérêt général ».

Le PNRVF affirme son **opposition** au projet tel qu'il se présente, notamment en **finançant ses propres expertises** sur l'eau et le paysage.

- Idée reçue N° 10 -

« **Ce projet fait l'objet de concertation** »

VRAI et **FAUX** : Une **fausse concertation** que nous dénonçons.

L'industrie cimentière a toujours cherché à travailler en connivence avec les pouvoirs publics, en écartant tous les autres acteurs. Depuis des années, elle a organisé au niveau national comme au niveau mondial un **lobbying** très fort et efficace.

Les pouvoirs publics sont entièrement au service de l'industriel. En tant que citoyens, en tant qu'associations, nous avons aussi une légitimité. Elle n'est pas entendue !

Tel qu'il se présente, ce projet ne répond pas aux objectifs d'aujourd'hui : **préserver la santé des habitants, respecter les recommandations concernant les ressources en eau, conserver un espace agricole à proximité des villes et surtout, trouver des modes de développement plus en phase avec ce qu'est devenu la région, et avec notre époque**.

Contre les tentatives d'escamotage et de passage en force, il faut un véritable débat !

LOI DEES RECUES SUR LA CARRIÈRE DE BRUEIL-EN-VEXIN



- Idée reçue N° 1 -

« **C'est une vieille histoire, cette carrière...** »

VRAI : Une vieille histoire, qui suscite de l'opposition depuis les années **80 / 90**.

Italcement /Calcia exploite la carrière de Guitrancourt, reliée par un tunnel souterrain à la cimenterie de Gargenville. Cette carrière est en voie d'épuisement.

L'industriel revendique de pouvoir continuer. Nous demandons : à quel prix ? Selon quelles modalités ? Pour quel vrai enjeu économique ? Et nous n'avons aucune réponse...

Le projet est énorme, **550 hectares** voués à l'industrie cimentière, pendant quelques 90 ans, ça ne peut pas se décider en catimini, au moment où la région est appelée à se peupler davantage, et où la pollution, l'eau... revêtent une nouvelle importance.

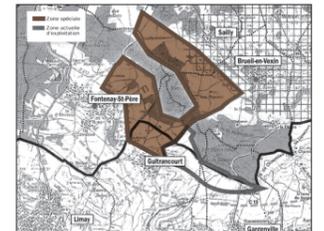


- Idée reçue N° 2 -

« **Ce projet se situe dans une zone spéciale, dite Zone 109, donc c'est comme si c'était fait...** »

VRAI et **FAUX** : Il y a bien une **«zone spéciale»**, entre Guitrancourt, Brueil-en-Vexin, Sailly et Fontenay St-Père, qui a allumé la controverse depuis les **années 90**.

Cette zone spéciale a été imposée au Parc Naturel Régional du Vexin Français (**PNRVF**), aux élus, aux habitants.



Ce sont les ingénieurs de l'État qui ont eu l'idée d'une **« Zone Spéciale »** (dite **Zone 109**) pour aider l'industriel à contourner une contestation apparue dès les années 80 autour de l'extension infinie de carrières au-dessus de Gargenville (et après Issou, Juziers, Limay, etc). C'est la première fois qu'on utilisait cette **procédure dérogatoire**, jusque là appliquée uniquement pour les mines ...

Les recours des associations (dont l'AVL3C déjà) devant le Conseil d'État ont été **perdus en 2003**. Mais cela ne donne pas pour autant à l'entreprise le droit d'exploiter. Il lui faut déposer une demande auprès de l'État qui peut encore l'accorder ou la refuser. L'entreprise la dépose en **juin** prochain...

- Idée reçue N° 3 -

« **Ce projet ne concerne que 80 hectares !** »

FAUX ! Il concerne **TOUTE** la région, Vexin et Mantois.

La future demande d'exploitation d'**Italcementi/Calcia** portera sur **80 hectares** de la commune de Brueil-en-Vexin. Mais ce n'est qu'une première tranche, la suivante portera sur Sailly, puis sur Fontenay Saint-Père, et ainsi de suite par tranches successives, sur les **550 hectares** de la « Zone Spéciale ».

Cela veut dire 30 ans, 60 ans, 100 ans de poussières, de tirs de mine pour les riverains des carrières.



EMAIL : VEXINZONE109@GMAIL.COM
PAGE FACEBOOK : [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/VEXINZONE109](https://WWW.FACEBOOK.COM/VEXINZONE109)
FIL TWITTER : [HTTPS://TWITTER.COM/VEXINZONE109](https://TWITTER.COM/VEXINZONE109)
GALERIE DE PHOTOS PANORAMIO : [HTTP://WWW.PANORAMIO.COM/USER/8207120](http://WWW.PANORAMIO.COM/USER/8207120)
GOOGLE + : [HTTPS://PLUS.GOOGLE.COM/110116359932949714587/](https://PLUS.GOOGLE.COM/110116359932949714587/)
NOTRE DOSSIER PUBLIC : [HTTP://BIT.LY/1YRVHJI](http://BIT.LY/1YRVHJI)



Cela veut dire que l'usine de **Gargenville** et son effrayante pollution perdurent, elles aussi, 30 ans, 60 ans, voire 100 ans encore, au détriment des habitants de Gargenville et d'autres villes sous le vent, comme **Juziers, Mezy, ou Hardricourt ...**



Cela veut aussi dire qu'on porte une atteinte irréremédiable à une importante **réserve d'eau** potable, sur le plateau au-dessus de la vallée de la **Montcient**.

Et tout ça sans aucun débat ?

- Idée reçue N° 4 -

« Calcia, c'est une entreprise locale. Il faut préserver l'emploi. »

FAUX : **CALCIA** c'est **ITALCEMENTI**, multinationale italienne, cinquième producteur mondial de ciment, qui a **déjà fermé** de nombreux sites en Italie, et n'hésitera pas à en faire de même ici si ses intérêts le commandent. Elle a des carrières partout en Europe et dans le monde.



L'usine de **Gargenville** emploie 103 personnes. Modernisée, ce serait moins de la moitié. Par ailleurs, **ITALCEMENTI rapatrie ses centres de recherche** de Guerville à Bergame, ouvre et ferme des entreprises selon ses propres stratégies.

Coté carrières, il est probable qu'une **soixantaine d'emplois**, voire davantage, seraient à terme détruits dans les villages concernés par l'ouverture de la carrière (Ferme du Haubert, agriculteurs, chambres d'hôtes, centres équestres...).

- Idée reçue N° 5 -

« Dans le temps la cimenterie était polluante, mais depuis, elle a été modernisée »

FAUX ! La cimenterie de Gargenville date de **1921**. Depuis des décennies, elle n'a fait l'objet d'aucun investissement significatif. Bien obligée, l'entreprise change parfois le filtre du four, mais le concasseur date de **1967**, et tout le matériel restant est à l'avenant.

Rien n'empêchait pourtant de moderniser dans les années 80, alors qu'il restait 40 ans d'exploitation à Guitrancourt, et que l'entreprise faisait de substantiels bénéfices. Cela n'a pas été fait...

Résultat : le site de Gargenville est cité dans le **peloton de tête** de l'industrie des Yvelines pour ses rejets en NOx (oxydes d'azote) et **CO2**, ainsi que pour ses émissions de métaux.



La ville de Gargenville a des projets de création de logements (site Porcher, etc) et va gagner de nombreux habitants.

Cette cimenterie en activité pendant encore trente, soixante ans, est-ce toujours d'actualité ?

- Idée reçue N° 6 -

« Mais on a besoin de ciment pour construire, et réaliser des projets comme le Grand Paris. »

FAUX ! En Europe les besoins en ciment sont en baisse, aucune pénurie n'est à craindre. (Source de l'industrie cimentière elle-même) Dans les **années 90**, pour réduire les frais de transport, on cherchait à produire le ciment à proximité des zones de consommation : Aujourd'hui, la mondialisation balade des millions de tonnes de ciment bon marché partout, et jusqu'aux portes de Paris. Pour un cimentier, aujourd'hui, un terminal de tankers au Havre est plus profitable qu'une carrière et une cimenterie à 50 km de Paris.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le **réchauffement climatique**, tous les experts prônent des modes de construction



plus économes en énergie, et moins polluants. Le ciment est montré du doigt comme l'une des plus grandes sources de pollution en CO2 de la planète.

- Idée reçue N° 7 -

« De toutes façons, les agriculteurs ont déjà vendu leurs terres à Italcementi/Calcia... »

FAUX ! Même si les prix proposés par l'industriel n'ont rien à voir avec ceux du marché (autour de **60.000 Euros** l'hectare, soit plus de **10 fois** le prix), Italcementi / Calcia possède aujourd'hui un peu moins de la moitié des 80 hectares convoités à Brueil-en-Vexin.

La plupart des agriculteurs souhaitent continuer leur exploitation, et ne sont pas forcément les propriétaires du sol.



Par ailleurs, on déplore la disparition des **terres agricoles...** qui sont ici d'excellente qualité. Rappelons que l'autonomie alimentaire de la région parisienne n'est pas du tout assurée, et qu'il faudrait réfléchir sérieusement au devenir de ces terres.

- Idée reçue N° 8 -

« Avant d'exploiter une carrière, des tas de précautions sont prises... »

VRAI, en théorie...

Mais l'industriel, qui finance les études, les présente de façon biaisée, et tend à escamoter tout ce qui pourrait gêner son projet. Il n'est pas prévu de **contre-expertises** indépendantes, les services de l'État se contentent de vérifier que le projet proposé par le cimentier est en conformité avec les lois en vigueur.

Ouvrir une nouvelle carrière à Brueil-en-Vexin n'était pas le choix de l'entreprise. Elle voulait continuer de s'étendre sous Guitrancourt, comme elle l'a fait depuis des décennies. Des indices montrent qu'elle a sans doute envisagé de renoncer quand cette possibilité lui a été ôtée, parce que Guitrancourt a fait protéger sa zone de captage d'eau potable.

Rappelons-le: Une exploitation à Brueil-en-Vexin, c'est juste aberrant :

- Italcementi/Calcia veut faire une carrière dans un endroit où il n'y a pas d'accès, et attend que l'État lui arrange le coup.

- L'entreprise a déposé en mai dernier une demande de **PIG** (« projet d'intérêt général») pour faire autoriser une « piste » d'accès à sa nouvelle exploitation, à travers une continuité boisée protégée (**70 m d'emprise, 2,5 km de long**).



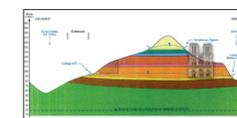
- Le préfet des Yvelines a pris successivement **deux arrêtés** pour rendre les choses possibles.

- Une **consultation publique** (obligatoire) a eu lieu en septembre octobre. Plus de 300 personnes se sont exprimées, en immense majorité contre le projet, un certain nombre de politiques de la région (notamment la députée, les élus EELV), des maires, le PNRVF, se sont prononcés contre cette tentative de passage en force, injustifiable. Pour le moment, on en est là, l'arrêté de PIG n'a pas été pris.

- La carrière menacerait l'**eau de toute la vallée de la Montcient**, une réserve capitale pour le présent, et le futur !

Il semble que toute cette eau présente sur ce vaste plateau, alimentant les réserves en eau potable (captage dit « de la Montcient » à Sailly), les puits, l'eau de la rivière, gêne l'entreprise, puisqu'elle a accepté en 15 jours de

changer ses plans pour ne plus exploiter au-dessous de la nappe phréatique... Pour nous, cela confirme que le dossier n'est pas sérieux. Pour notre bien-être futur, l'**eau est bien plus précieuse que le ciment !**



- La carrière se situerait à **350 m d'habitations**, situées **sous le vent** dominant.

- Le projet veut s'implanter sur un plateau à cent mètres au dessus de la Montcient, **visible de partout**, dans l'espace soi-disant protégé d'un Parc Naturel Régional, comme il y en a trop peu en région parisienne.

Or, le calcaire est beaucoup plus facile à exploiter si on descend au ras des villages de Brueil-en-Vexin et Sailly.

Cette « zone spéciale » a été dessinée au profit exclusif de l'industriel, sans tenir aucun compte